

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public pour la location d'un bureau nu au 1^{er} étage du Centre d'Affaires 1 « Aérogare » et de deux bureaux nus au 2^{ème} étage du Centre d'Affaires 2 « Tour de Contrôle »

Identification de la collectivité : Ville du Touquet-Paris-Plage - Hôtel de Ville -
Boulevard Daloz - 62520 Le Touquet-Paris-Plage - tél. : 03-21-06-85-92
Mail : letouquetcentredaffaires@ville-letouquet.fr,
Adresse internet : <http://www.letouquettois.fr>.

Objet :

La Ville du Touquet-Paris-Plage lance un avis d'appel public à la concurrence concernant la location de 3 bureaux nus dédiés aux activités tertiaires : métiers de l'innovation, startups, professions libérales....

L'utilisation des équipements se fera sous la forme d'une convention d'occupation temporaire du domaine public et concerne le Centre d'Affaires 1 « Aérogare » et le Centre d'Affaires 2 « Tour de Contrôle » - Aéroport « Le Touquet Côte d'Opale » - 62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE :

1^{er} étage de l'aérogare – Aéroport Le Touquet Côte d'Opale
62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

- **Bureau n°29 : 23 m²**

2^{ème} étage - Tour de Contrôle - Aéroport Le Touquet Côte d'Opale
62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

- **Bureau n°21 : 33,57 m²**
- **Bureau n°22 : 14,07 m²**

Durée :

Pour le bureau n°29 au 1^{er} étage de l'aérogare

L'autorisation sera délivrée pour une durée d'1 an renouvelable annuellement, sans toutefois dépasser une durée maximale de 5 années à compter de la date de notification.

Pour les bureaux n°21 et n°22 de la tour de contrôle

L'autorisation sera délivrée pour une durée d'1 an renouvelable annuellement, sans toutefois dépasser le 31 décembre 2023 à compter de la date de notification.

Caractéristiques principales :

La Ville du Touquet-Paris-Plage mettra à disposition du titulaire :

- Un local nu à usage de bureau au Centre d'Affaires 1 « Aérogare », 1^{er} étage de l'aérogare - Aéroport « Le Touquet Côte d'Opale » 62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE
- deux locaux nus à usage de bureaux au Centre d'Affaires 2 « Tour de Contrôle » - Aéroport Le Touquet Côte d'Opale 62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

Retrait du dossier de candidature :

Le dossier de candidature sera à retirer sur place ou à demander par mail (letouquetcentredaffaires@ville-letouquet.fr). Il sera remis ou envoyé par mail à chaque candidat gratuitement.

Date limite de réception des candidatures et des offres :

Le mardi 22 novembre 2022 à 17 H 00.

Examens des candidatures et des offres :

La commission ad hoc mise en place se réunira pour l'examen des dossiers. Les candidats retenus seront reçus par les membres de la commission pour présentation de leur dossier.

Conditions d'envoi des candidatures :

Les candidatures, sous pli cacheté, devront être remises contre récépissé au Centre d'Affaires 1 « Aérogare » – 1^{er} étage aérogare – Aéroport « Le Touquet Côte d'Opale » - 62520 Le Touquet-Paris-Plage, au plus tard le jour et l'heure ci-dessus mentionnés. Si elles sont envoyées par la Poste, elles devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal ou par Chronopost, et parvenir à destination avant cette même date et heure limites.

L'enveloppe cachetée devra porter les mentions suivantes :

- « Candidature pour la location du/des bureau(x) N°... »
- « 1^{er} étage de l'Aérogare » ou « Tour de contrôle »
- « Ne pas ouvrir ».

Les plis qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Langue dans laquelle les offres doivent être rédigées :

Française.